

EFFITIX[®] 26,8 mg/240 mg Solution pour spot-on pour très petits chiens

EFFITIX[®] 67 mg/600 mg Solution pour spot-on pour petits chiens

EFFITIX[®] 134 mg/1200 mg Solution pour spot-on pour chiens moyens

EFFITIX[®] 268 mg/2400 mg Solution pour spot-on pour grands chiens

EFFITIX[®] 402 mg/3600 mg Solution pour spot-on pour très grands chiens

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 10-12-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens :

- utilisation lors d'infestations par les puces et/ou les tiques, lorsqu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.

Puces

Traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Les puces sur le chien sont tuées dans les 24 heures qui suivent le traitement. Un seul traitement a une efficacité persistante contre de nouvelles infestations par des puces adultes pendant quatre semaines. Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement de la dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP) lorsque cette affection a préalablement fait l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire.

Tiques

Traitement des infestations par les tiques *Ixodes ricinus*.

Une seule application procure 4 semaines d'efficacité acaricide persistante contre les infestations par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus*).

Si des tiques des espèces *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus* sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures.

Phlébotomes et moustiques

Un seul traitement assure une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et contre les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes aegypti*) pendant quatre semaines.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Pour usage externe uniquement (spot-on).

Posologie

La dose minimale recommandée est de 6,7 mg de fipronil par kg de poids corporel et de 60 mg de perméthrine par kg de poids corporel.

Pour les chiens de plus de 60 kg, utiliser la combinaison de pipettes appropriée.

- Mode d'administration

Extraire la pipette du surblister. La tenir en position verticale. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que le contenu est bien descendu dans la partie centrale de la pipette. Rompre l'extrémité autocassable de la pipette pour spot-on en suivant la ligne gravée.

Ecarter les poils de l'animal jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette directement sur la peau ainsi exposée. Presser doucement plusieurs fois pour vider entièrement le contenu de la pipette en deux à quatre points en fonction du poids du chien, le long du dos entre les épaules et la base de la queue.

Pour les chiens d'un poids inférieur à 20 kg, appliquer le produit en 2 points. Pour les chiens de plus de 20 kg, appliquer le produit en 2 à 4 points.

Système anti-goutte.

- Schéma thérapeutique

Le produit doit être utilisé lorsqu'une infestation est confirmée ou qu'il existe un risque d'infestation par les puces et/ou les tiques, et qu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.

En fonction de la pression parasitaire, le vétérinaire peut recommander de répéter le traitement. L'intervalle entre deux traitements doit être au moins de 4 semaines.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notables

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Solution pour spot-on pour très petits chiens (1,5 à 4 Kg)

Une pipette de 0,44 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 26,84 mg

Perméthrine 239,8 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,088 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,044 mg

EFFITIX® 67 mg/600 mg Solution pour spot-on pour petits chiens (4 à 10 Kg)

Une pipette de 1,1 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 67,1 mg

Perméthrine 599,5 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,22 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,11 mg

EFFITIX® 134 mg/1200 mg Solution pour spot-on pour chiens moyens (10 à 20 Kg)

Une pipette de 2,2 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 134,2 mg

Perméthrine 1199 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,44 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,22 mg

EFFITIX® 268 mg/2400 mg Solution pour spot-on pour grands chiens (20 à 40 kg)

Une pipette de 4,4 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 268,4 mg

Perméthrine 2398 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 0,88 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,44 mg

EFFITIX® 402 mg/3600 mg Solution pour spot-on pour très grands chiens (40 à 60 kg)

Une pipette de 6,6 mL contient :

- Substances actives :

Fipronil 402,6 mg

Perméthrine 3597 mg

- Excipients :

Butylhydroxyanisole (E320) 1,32 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,66 mg

Principes actifs / Molécule

Perméthrine, Fipronil, Butylhydroxyanisole, Butylhydroxytoluène

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Sans objet.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le fipronil est un insecticide et un acaricide de la famille des phénylpyrazolés. Le fipronil et son métabolite le fipronil sulfone agissent sur les canaux chlorure activés par des ligands, en particulier les canaux activés par le neurotransmetteur acide γ -aminobutyrique (GABA) mais aussi les canaux désensibilisants (D) et non-désensibilisants (N) activés par le glutamate (Glu, canaux chlorure ligand-dépendants propres aux Invertébrés). Ils bloquent ainsi le transfert pré- et post-synaptique des ions chlorure à travers la membrane cellulaire. Il en résulte une activité incontrôlée du système nerveux central et la mort des insectes ou des acariens.

La perméthrine appartient à la famille des pyréthriinoïdes de type I à activité insecticide, acaricide et répulsive. Les pyréthriinoïdes agissent sur les canaux sodium voltage-dépendants chez les Vertébrés et les Invertébrés. Appelés "bloqueurs de canaux ouverts", ils agissent sur les canaux sodium en ralentissant à la fois leur activation et leur inactivation, ce qui conduit à un état d'hyperexcitabilité et à la mort du parasite.

Le produit présente une activité insecticide immédiate et persistante contre les puces (*Ctenocephalides felis*), une activité acaricide immédiate contre les tiques *Ixodes ricinus*, une activité acaricide persistante contre les tiques *Rhipicephalus sanguineus*, *Dermacentor reticulatus* et *Ixodes ricinus* ainsi qu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes aegypti*).

Il a été montré expérimentalement que, lorsqu'il est appliqué sur le chien au moins deux jours avant l'exposition aux tiques, le produit réduit indirectement le risque de transmission de *Babesia canis canis* par des tiques infectées (*Dermacentor reticulatus*) jusqu'à 28 jours après application. Ainsi le risque de babésiose canine est réduit chez les chiens traités.

Propriétés pharmacocinétiques

Le métabolite principal du fipronil est son dérivé sulfoné, qui possède également des propriétés insecticides et acaricides.

Après application topique sur l'animal, dans les conditions normales d'utilisation :

- la perméthrine et le fipronil ainsi que son métabolite principal sont bien distribués dans le pelage du chien dans la journée qui suit l'application. Les concentrations de fipronil, de fipronil sulfone et de perméthrine dans le poil diminuent progressivement et restent détectables au moins 35 jours après l'application ;

- le pic de concentration plasmatique du fipronil est atteint après 5 jours tandis que celui de son métabolite actif l'est vers le 14^e jour. Les concentrations restent quantifiables jusqu'à 35 jours. La perméthrine présente un très faible taux d'absorption systémique.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez les lapins ou les chats car des effets indésirables parfois létaux peuvent se produire (voir aussi la rubrique "Précautions particulières d'emploi chez les animaux"). Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre...) ou convalescents.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Le produit reste actif après exposition de l'animal au soleil ou si le pelage est mouillé par la pluie.

Éviter des baignades ou des shampooings fréquents des chiens traités car cela peut affecter la durée d'efficacité du produit.

Un chien infesté par des puces peut présenter une réaction allergique à la salive de puces, appelée dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP). Si le chien a la peau irritée, se gratte et se mord de manière excessive, apparaît agité et incommodé, il faut consulter un vétérinaire pour savoir s'il souffre de DAPP.

Pour réduire les réinfestations liées à l'émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chiens du foyer. Les autres animaux du foyer doivent aussi être traités avec un produit adapté. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent le panier de l'animal, ses zones de couchage ou de repos (tapis, canapés...). En cas d'infestation massive et dès le début des mesures de contrôle antiparasitaire, ces zones doivent être traitées avec un insecticide approprié et passées régulièrement à l'aspirateur.

La fixation d'une tique isolée ou la piqûre occasionnelle d'un moustique ou d'un phlébotome reste possible. C'est pourquoi la transmission de maladies infectieuses par ces parasites ne peut être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Des études ont démontré un effet anti-gorgement persistant pendant quatre semaines pour les phlébotomes et les moustiques. De ce fait, en vue d'un court séjour (moins de 4 semaines) en région endémique, il est recommandé d'appliquer le traitement immédiatement avant l'exposition. Pour une exposition de plus longue durée (par exemple dans le cas d'animaux vivant dans une région endémique ou y séjournant plus de 4 semaines), le calendrier de traitement devra se baser sur la situation épidémiologique locale.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des réactions cutanées transitoires au site d'application (prurit, érythème) et un prurit généralisé ont été rapportés après utilisation. Des changements de comportement passagers (généralement hyperactivité/agitation) ainsi que des vomissements ont été occasionnellement observés.

En cas de léchage, une hypersalivation transitoire peut être observée.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement.

L'innocuité de ce produit n'a pas été établie chez les chiens de moins de 12 semaines ou pesant moins de 1,5 kg.

Éviter tout contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche des chiens traités. Veiller en particulier à éviter toute ingestion du produit par léchage du site d'application par les animaux traités ou par tout autre animal en contact avec eux.

Ce produit est extrêmement toxique pour les chats et peut être létaux, du fait de la physiologie particulière des chats qui les rend incapables de métaboliser certaines substances telles que la perméthrine. En cas d'exposition cutanée accidentelle,

laver le chat avec du shampoing ou du savon et demander rapidement conseil à un vétérinaire. Pour éviter toute exposition accidentelle des chats au produit, séparer les chiens traités des chats jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Veiller à ce que les chats ne lèchent pas le site d'application du produit sur un chien qui a été récemment traité. Si ce type d'exposition a lieu, contacter immédiatement un vétérinaire.

Ne pas utiliser chez les lapins et les chats.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Le produit peut causer une neurotoxicité. Il peut être toxique s'il est avalé. Éviter d'ingérer le produit ou de porter la main à la bouche après utilisation. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui présenter la notice ou l'emballage.

Ce produit peut causer une irritation des muqueuses et des yeux. C'est pourquoi il faut éviter tout contact du produit avec la bouche et les yeux, y compris de porter la main à la bouche et de se frotter les yeux après utilisation. En cas de contact accidentel du produit avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin et lui présenter la notice ou l'emballage.

Éviter tout contact avec la peau. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement la zone touchée à l'eau et au savon.

Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application du produit.

Les personnes présentant une hypersensibilité (allergie) connue au fipronil, à la perméthrine ou à tout autre ingrédient doivent éviter tout contact avec le produit, qui, dans de très rares cas, peut occasionner une irritation respiratoire et des réactions cutanées chez certains individus.

Éviter de toucher ou de jouer avec les animaux traités tant que le site d'application n'est pas sec et pendant environ 12 heures après le traitement. Il est donc recommandé de traiter les animaux en début de soirée ou en fin d'après-midi pour réduire au maximum les contacts avec l'animal traité. Le jour du traitement, les animaux traités ne doivent pas être autorisés à dormir avec leurs maîtres, en particulier les enfants.

Conserver les pipettes dans leur emballage d'origine. Pour éviter que les enfants aient accès aux pipettes déjà utilisées, les éliminer immédiatement de façon appropriée.

Autres précautions

Le fipronil et la perméthrine peuvent avoir des effets indésirables sur les organismes aquatiques. Ne pas laisser les chiens se baigner dans les cours d'eau pendant les 2 jours qui suivent l'application du produit.

Le produit peut avoir des effets indésirables sur les surfaces, matériaux et meubles de la maison. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec ces matériaux.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Les études de laboratoire réalisées sur le fipronil et la perméthrine n'ont mis en évidence aucun effet tératogène ou embryotoxique.

Aucune étude n'a été menée avec ce produit chez des chiennes gravides ou allaitantes. L'utilisation du produit en cas de grossesse ou de lactation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par un vétérinaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

L'innocuité du produit a été démontrée pour une dose jusqu'à cinq fois supérieure à la dose maximale recommandée, chez des chiots de 12 semaines en bonne santé, traités 3 fois à 3 semaines d'intervalle.

Le risque d'effets indésirables (voir la rubrique "Effets indésirables") peut cependant augmenter avec le surdosage, il faut donc toujours traiter les animaux avec la taille de pipette adaptée à leur poids.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver en dessous de 30°C.

Conserver le conditionnement primaire dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les voies d'eau ou les fossés avec le produit ou les conteneurs vides car cela peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VIRBAC

1^{ère} avenue 2065m LID

06516 CARROS - France

Classification ATC Vet

- QP53AC54

Laboratoire



VIRBAC France

Espace Azur Mercantour

3^e rue LID

06510 CARROS

<http://fr.virbac.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Solution pour spot-on pour très petits chiens : FR/V/9288739 8/2014 - 03/06/2014

EFFITIX® 67 mg/600 mg Solution pour spot-on pour petits chiens : FR/V/4847417 3/2014 - 03/06/2014

EFFITIX® 134 mg/1200 mg Solution pour spot-on pour chiens moyens : FR/V/0631741 6/2014 - 03/06/2014

EFFITIX® 268 mg/2400 mg Solution pour spot-on pour grands chiens : FR/V/3665413 8/2014 - 03/06/2014

EFFITIX® 402 mg/3600 mg Solution pour spot-on pour très grands chiens : FR/V/4615575 1/2014 - 03/06/2014

Date de première autorisation

2014-06-03

Présentation et quantité

EFFITIX® 268 mg/2400 mg Grands chiens Boîte de 12 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 4,4 mL

Code GTIN : 03597133067538

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Très petits chiens Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 0,44 mL

Code GTIN : 03597133068276

EFFITIX® 134 mg/1200 mg Chiens moyens Boîte de 2 plaquettes thermoformée de 2 pipettes de 2,2 mL

Code GTIN : 03597133068290

EFFITIX® 134 mg/1200 mg Chiens moyens Boîte de 12 plaquettes thermoformée de 2 pipettes de 2,2 mL

Code GTIN : 03597133067521

EFFITIX® 268 mg/2400 mg Grands chiens Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 4,4 mL

Code GTIN : 03597133068306

EFFITIX® 402 mg/3600 mg Très grands chiens Boîte de 12 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 6,6 mL

Code GTIN : 03597133067545

EFFITIX® 402 mg/3600 mg Très grands chiens Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 6,6 mL

Code GTIN : 03597133068313

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Très petits chiens Boîte de 12 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 0,44 mL

Code GTIN : 03597133067507

EFFITIX® 67 mg/600 mg Petits chiens Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 1,1 mL

Code GTIN : 03597133068283

Med'Vet

EFFITIX® 67 mg/600 mg Petits chiens Boîte de 12 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 1,1 mL
Code GTIN : 03597133067514